



ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

GALERIE DU RUISSEAU DE BROYE ET REVITALISATION DE LA CHAMBERONNE

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

- Projet de percement d'une galerie souterraine de 2 km afin d'acheminer les eaux de surfaces de l'ouest lausannois vers le lac Léman via la Chamberonne (protection contre les crues).
- Projet de revitalisation de la Chamberonne sur le site de l'Université de Lausanne et du Parc Bourget afin de permettre le transit des eaux en provenance de la future galerie du Ruisseau de Broye vers le Lac Léman (protection contre les crues et revitalisation).
- Nécessité d'établir une étude d'impact sur l'environnement (avec cahier des charges du SER) sur la base des projets d'ouvrages en vue de la mise à l'enquête publique.

NATURE DES PRESTATIONS BIOTEC

- Récolte et analyse des études existantes (étude de faisabilité, AVP, EPIE, expertises et études complémentaires diverses, PO).
- Pour la partie Chamberonne : coordination générale et rédaction de la description du projet (contextes, objectifs, procédures, phases de réalisation, etc.).
- Pour les deux parties d'ouvrages: rédaction des domaines eaux de surface, écosystèmes aquatiques, néophytes, faune, flore, biotopes, paysages et sites, monuments historiques et sites archéologiques, y c. définition du cahier des charges du SER.
- Participation aux séances de coordination avec le représentant du maître d'ouvrage.
- Participation au montage final du dossier.

EXÉCUTION DU MANDAT

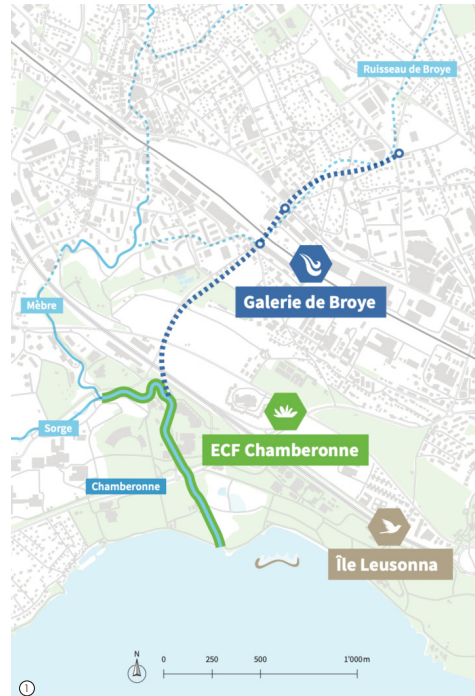
2024

MAÎTRE D'OUVRAGE

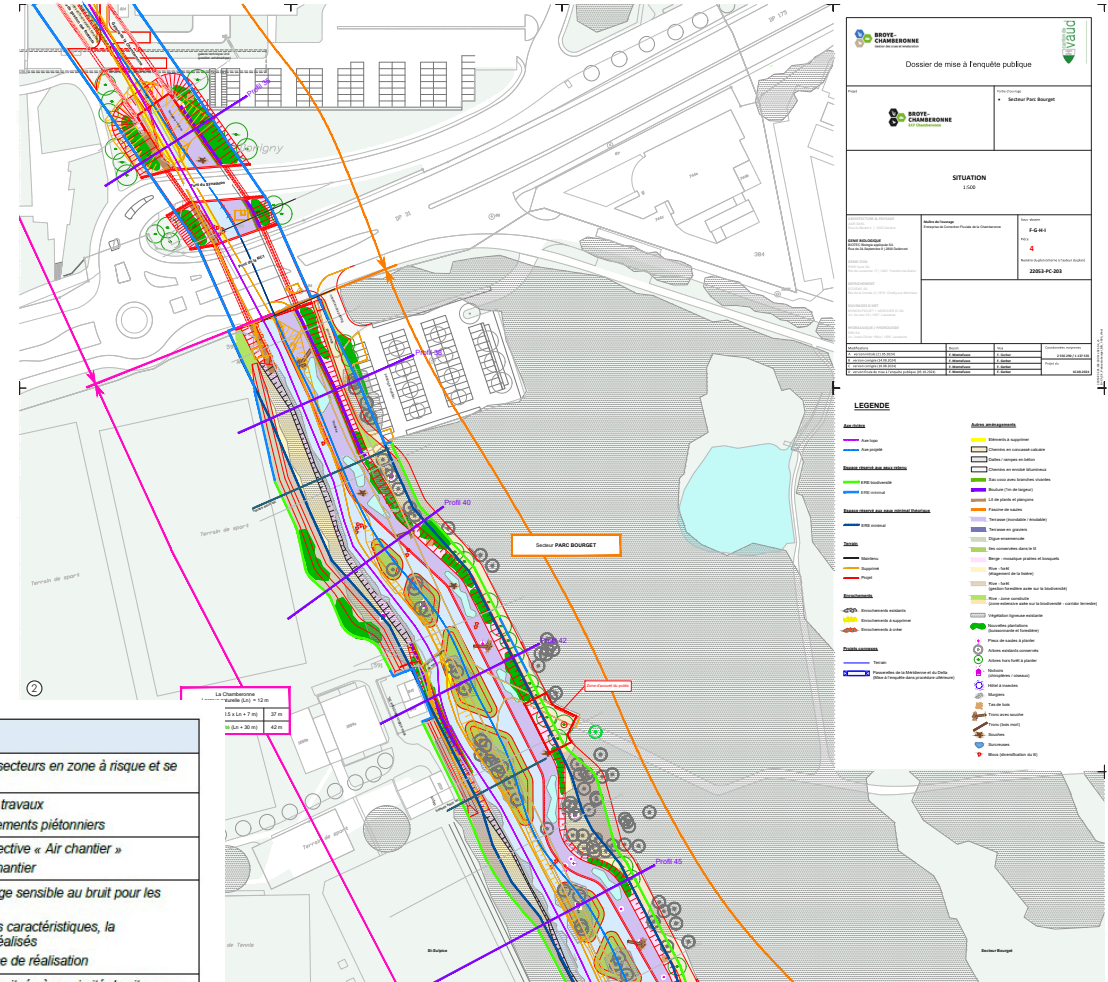
ECF Chamberonne

COLLABORATION

RWB, EcoEng



Domaine	Tâche
Dangers naturels	- Veiller à l'application des mesures prescrites pour les secteurs en zone à risque et se coordonner avec le suivi géologique mis en place
Trafic	- Réaliser un plan de circulation avant la réalisation des travaux - Prévoir des itinéraires de substitution pour les cheminements piétonniers
Air	- Vérifier le respect des niveaux de mesures B de la Directive « Air chantier » - Vérifier la liste des machines avant le démarrage du chantier
Bruit	- Procéder à une campagne de relevé des locaux à usage sensible au bruit pour les secteurs critiques - Vérifier le respect des niveaux de mesures B, selon les caractéristiques, la configuration et la localisation des travaux qui seront réalisés - Veiller au respect des mesures prescrites pour la phase de réalisation
Vibrations et bruit solidien	- Faire réaliser les relevés de fissurations des bâtiments situés à proximité du site pour preuve à futur et informer les riverains lors des travaux - Prévoir des mesures de protection sur les constructions en cas de plaintes - Une surveillance des impacts des travaux sur les constructions sera réalisée dans le cadre du SER (suivi des ébranlements)
Eaux souterraines	- Etablir le plan de gestion des eaux et déterminer le concept définitif de traitement des eaux de chantier avant le début du chantier - Demander une autorisation au canton pour les travaux en secteur A de protection des eaux - Vérifier le respect de la directive cantonale « Gestion des eaux et des déchets de



① Imbrication des projets en situation ©DidWeDo

② Extrait des plans de projet d'ouvrage de la revitalisation de la Chamberonne ©ADR-BIOTEC-RWB

③ Extrait du cahier des charges pour le SER ©BIOTEC-RWB